

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès

-----

.....

**3<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur le Financement du  
Développement**

**Allocution de S.E.M. Henri DJOMBO  
Ministre de l'Economie Forestière et du  
Développement Durable**

---

**Addis-Abeba, 17<sup>3</sup> Juillet 2015**

**Monsieur le Président,**

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Ministres, chefs de délégation,  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations  
internationales,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,  
Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé,  
Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,

La Délégation congolaise, par ma voix, adresse les salutations du peuple, du Gouvernement et du Président de la République du Congo, Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO, à tous les participants à la 3<sup>ème</sup> conférence internationale sur le financement du développement, et exprime ses remerciements au peuple et aux autorités éthiopiennes pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

**Monsieur le Président,**

En adoptant, en l'an 2000, les objectifs du millénaire pour le développement, les Chefs d'Etat et de Gouvernement avaient eu l'ambition de mettre en place un cadre apte à construire un monde plus prospère, plus pacifique et plus juste pour le XXI<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui, un constat s'impose : les défis sont encore nombreux, plus particulièrement en Afrique, où l'éradication de la pauvreté reste encore un objectif éloigné de la réalité.

La 3e conférence sur le financement du développement nous offre l'occasion d'agir et d'avancer ensemble pour construire un nouveau monde et écrire une nouvelle page de l'histoire du développement mondial. Pour cela, il nous faut agir différemment et fonder notre action future sur de nouveaux paradigmes que nécessite le développement durable.

La conférence doit permettre de définir un cadre global capable de dégager les financements internes et externes adaptés et suffisants, pour la réalisation des ODD, au travers des réformes du Système de Gouvernance mondiale du financement, doté de nouvelles règles permettant aux États d'améliorer leur capacité de mobilisation des ressources pour le développement.

**Monsieur le Président,**

Le programme de développement post-2015 qui s'appuie sur les ODD devrait amener les pays à disposer de stratégies nationales de développement durable, instrument essentiel et obligatoire de planification stratégique. Les différentes sources de financement devront accorder la priorité à la mise en œuvre de ces stratégies.

Après Rio+20, nous ne pouvons plus continuer à exécuter, comme par le passé, des programmes constitués de projets désarticulés les uns des autres, ni à dépenser les ressources sans tenir compte des choix objectifs et des priorités déterminantes, dans le contexte d'un avenir que nous voulons maîtrisé.

À notre avis, la conférence devrait :

- assigner aux Nations-Unies, et aux organisations internationales, la mission d'assister ceux des pays qui ne possèdent pas encore de stratégies nationales à en disposer ;
- donner des réponses appropriées à l'amélioration du ressourcement du fonds vert pour le climat, à la mise en place des fonds verts régionaux et à l'intensification des efforts multilatéraux en vue d'assurer le financement adéquat des services essentiels, notamment les besoins primaires et ceux liés à la préservation de la biodiversité, à la gestion durable des forêts et à l'adaptation au changement climatique ;

- encourager une mobilisation plus importante des ressources nationales, en mettant l'accent sur la fiscalité, y compris la taxation des secteurs émissifs de GES dans les pays et la mise en place d'une coopération fiscale internationale dans le cadre d'un organe intergouvernemental doté des ressources adéquates et d'un mandat approprié ;
- encourager également la prise de mesures urgentes en faveur des populations vulnérables, visant à réduire les inégalités, notamment à l'égard des enfants, des jeunes, des femmes et des populations autochtones ;
- enfin, adopter un mécanisme d'évaluation et de suivi des engagements pris à Addis-Abeba, visant la construction réussie d'un monde sans pauvreté, équitable et vivable pour les générations actuelles et futures.

Je vous remercie.